



Fiche Expérience

L'ATELIER

de la TRANSFORMATION SOCIALE

La collaboration des comités citoyens avec d'autres acteur.ice.s de leur territoire en Haïti

Depuis 2019, le Mouvement Paysan de Papaye (MPP) accompagne des comités citoyens. Ce sont des collectifs constitués de citoyen.ne.s aux profils divers (enseignant.e.s, paysan.ne.s, jeunes, élu.e.s, leaders religieux...) réuni.e.s pour co-construire des actions collectives répondant aux enjeux locaux de leurs territoires (au niveau), avec un fort accent mis sur la mobilisation des jeunes et la transition écologique.

Une capitalisation menée en 2025 a permis de mettre en avant les apprentissages de plusieurs années d'accompagnement par le MPP dans la structuration de ces comités à travers l'élaboration d'une vision et de plans d'action dans chacun de ces comités citoyens.

Au fur et à mesure des actions menées sur leurs territoires, les comités citoyens ont tissé des relations de collaboration avec les acteurs institutionnels et associatifs présents dans leur environnement. Ces interactions prennent des formes diverses, allant de la participation conjointe à des activités communautaires, à la coordination autour d'actions spécifiques à fort impact local. Cette fiche vise à présenter la manière dont les comités citoyens se sont mis en lien avec d'autres acteur.ice.s du territoire.



Le comité citoyen de Mi-haut 6 (Mirebalais)

La collaboration avec les autorités locales

Parmi les membres des comités citoyens, on peut retrouver des élu.e.s locaux. Cela facilite grandement le travail des comités citoyens avec les autorités, et contribue à légitimer leurs actions dans le territoire.

Les comités citoyens ont bénéficié du soutien ou de la présence de ces autorités lors de séances de sensibilisation, de campagnes de reboisement, ou encore de journées de réflexion communautaire sur l'environnement ou la gestion des ressources. Toutefois, il convient de noter que cette reconnaissance reste partielle et varie selon les localités.

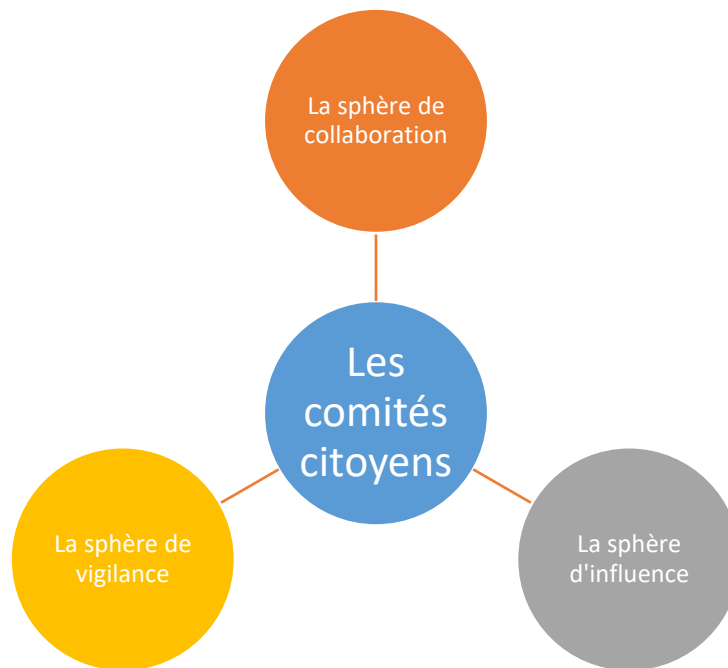
La collaboration avec des organisations locales et nationales

Parallèlement, les comités entretiennent des liens actifs avec des organisations locales et nationales. Le comité citoyen de Bassin Zim illustre cette dynamique : il collabore avec Alternatiba dans le domaine de la protection de l'environnement, notamment à travers des campagnes de sensibilisation et des formations communautaires. Il est également en lien avec l'Association AVDB, spécialisée dans la médiation et la gestion de conflits, un partenariat mobilisé autour de problématiques locales liées à l'accès aux terres ou à l'élevage libre.

Dans d'autres zones, les comités citoyens coopèrent avec divers acteurs locaux : établissements scolaires, centres de formation, institutions professionnelles ou associations communautaires. Par exemple, le comité d'Aguahédionde collabore avec OBOSAH (Organisation Bon Samaritain Haïti) pour un projet de captage d'eau, tandis que celui de Marmont a collaboré à ACTED pour des initiatives en santé communautaire. Le comité citoyen de Juanaria a collaboré avec l'organisation World Vision en tant que partenaire de sensibilisation dans le cadre du programme de latrines communautaires. Ces collaborations ont permis d'élargir la portée de certaines actions, de renforcer leur légitimité, ou encore d'accéder à des ressources techniques spécifiques.

La mise en lien avec d'autres acteurs

Les échanges avec les représentants des comités et la coordination AOC pour la capitalisation, indiquent que **ces mises en lien se font dans les deux sens** : tantôt ce sont les comités qui approchent les organisations, notamment lorsqu'ils identifient un besoin en appui technique ou logistique ; tantôt ce sont des institutions ou ONG locales qui, influencées par la visibilité des actions citoyennes, proposent spontanément de collaborer. Cette dynamique est appuyée par une **méthode de cartographie des acteurs**, introduite dès la création des comités, qui distingue trois sphères :



1. une **sphère de collaboration**, avec les acteurs identifiés comme partenaires potentiels ou existants au sein de la communauté ;
2. une **sphère d'influence**, regroupant les acteurs que les comités cherchent à interpeller ou sensibiliser à travers leurs actions (autorités locales, ONG, structures éducatives, etc.) ;
3. et une **sphère de vigilance**, comprenant les acteurs perçus comme pouvant freiner, détourner ou politiser les initiatives communautaires.

Ce cadre de d'analyse a permis aux comités de structurer leurs démarches de partenariat de manière stratégique. À titre d'exemple, le partenariat entre le comité de Marmont et ACTED a été initié dans la perspective d'une action ciblée en santé communautaire ; à Bassin Zim, les relations avec AVDB sont nées d'un besoin d'appui en gestion de conflits. À l'inverse, des organisations comme Alternatiba ou World Vision sont venues vers les comités après avoir constaté leur capacité de mobilisation et leur ancrage communautaire. Dans certains cas, des collaborations ont même été établies avec des acteurs initialement perçus comme potentiellement bloquants, comme OBOSAH, ce qui témoigne d'une posture d'ouverture et de pragmatisme de la part des comités.

Ces collaborations ont été initiées grâce aux membres des comités citoyens, qui de par leur profils variés avaient différentes opportunités pour être en lien avec ces organisations : en étaient eux/elles-mêmes bénéficiaires d'un projet d'une de ces organisations, ou en connaissant d'autres personnes travaillant avec ces organisations. Avec le temps, les actions des comités citoyens devenant de plus en plus connues sur le territoire grâce à leurs connaissances et au MPP, de nouvelles organisations ont pu se rapprocher des comités pour entamer un partenariat.

La mise en réseau entre comités citoyens

Les comités citoyens ont également amorcé des démarches de mise en réseau entre pairs, favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Des ateliers inter-comités citoyens organisés par le MPP, et les groupes de coordination via des canaux numériques (comme WhatsApp) témoignent d'une volonté croissante de structurer une gouvernance citoyenne à l'échelle intercommunale. L'équipe du MPP appuie de manière rapprochée ce nouveau réseau dans sa légalisation.

A l'avenir, les comités citoyens souhaiteraient jouer un rôle pleinement reconnu dans la gestion des projets et initiatives locale, ce qui est pour l'instant limité notamment en raison de leur autonomie financière encore limitée. Pour l'instant, il n'existe pas encore de cadre institutionnel consolidé pour intégrer les comités citoyens dans les mécanismes de gouvernance communale, ce qui pourrait limiter leur capacité d'influence réelle à moyen terme.

Lien URL de l'article : <https://atelier.fdh.org/fr/passer-a-l-action/nos-experiences/accompagnement-et-alliance/article/la-collaboration-des-comites-citoyens-avec-d-autres-acteur-ice-s-de-leur>

Auteur : MPP

